

Monsieur Olivier VERAN
Ministre des Solidarités et de la Santé
14, avenue Duquesne
75350 PARIS SP 07

OBJET : Protection des sapeurs-pompiers

Réf. DB/OR/JM/

Paris, le 28 mars 2020

Monsieur le Ministre,

Depuis le début de la crise sanitaire que traverse le pays, les sapeurs-pompiers de France, quels que soient leurs statuts, sont engagés aux côtés des personnels de santé dans la lutte contre l'épidémie de Covid 19. Les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) sont pleinement mobilisés pour soutenir l'ensemble de la chaîne de santé dans la prise en charge des victimes, aux côtés des professionnels hospitaliers.

Comme eux, ils sont au contact direct des personnes affectées lors des différentes missions qu'ils accomplissent, qu'il s'agisse de secours ou de transports. Mais comme eux, et comme l'ensemble des acteurs mobilisés, nos sapeurs-pompiers manquent de matériel de protection élémentaire et les dotations qui leur sont allouées périodiquement restent insuffisantes compte tenu de l'exposition permanente au risque de contraction de la maladie.

Nous n'ignorons pas les mesures prises par le Gouvernement pour renforcer les moyens en équipements de protection élémentaire mais nous appelons votre attention sur l'impérieuse nécessité de rendre prioritaires les dotations en directions des SDIS et d'augmenter leurs volumes hebdomadaires. Cette mesure, comme la nécessité de soumettre systématiquement à un dépistage les sapeurs-pompiers qui présenteraient une suspicion symptomatique, est nécessaire pour préserver leur haut niveau de contribution.

Convaincus que cette mesure est indispensable pour conduire une action efficace et durable, nous vous demandons de bien vouloir donner des instructions dans ce sens.

.../...

Vous assurant de tout notre engagement dans l'épreuve que traversent actuellement nos concitoyens, nous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Dominique BUSSEREAU
Ancien Ministre
Président du Département de la Charente-Maritime
Président de l'Assemblée des Départements de France



Olivier RICHEFOU
Président du Département de la Mayenne
Président de la Conférence Nationale
des Services d'Incendie et de Secours

copies :

Monsieur Edouard PHILIPPE, Premier Ministre
Monsieur Christophe CASTANER, Ministre de l'Intérieur